

EPHEC- Institut d'Enseignement supérieur de Type Court et de Promotion sociale
Avenue Konrad Adenauer, 3
1200 Bruxelles
Tél : 02/775 97 01
Année académique : 2021-2022

Demande de valorisation des acquis de l'enseignement **Bachelier en Gestion des ressources humaines**

Ce document est à remettre complété et accompagné des annexes demandées pour le **30/09/2021 au plus tard.**

Annexes à joindre obligatoirement à votre demande :

- Un relevé de notes original ou une attestation originale certifiant la ou les cote(s) obtenue(s) et spécifiant le volume horaire de la matière suivie (nombre d'ECTS ou d'heures de cours)
- Un plan détaillé de la matière de chaque cours pour lequel vous demandez une valorisation (table de matières ou fiche de cours reprenant le contenu du cours)
- Une photocopie de votre CESS (certificat d'enseignement secondaire supérieur) ou équivalence
- Une photocopie des éventuels diplômes déjà obtenus
- Une photocopie recto/verso de votre carte d'identité

Vous pouvez remettre ces documents :

- Soit en scannant votre dossier à l'adresse : s.renard@ephec.be
- Soit en déposant votre dossier sous enveloppe fermée à l'attention de Mme Sandrine Renard au bureau 131 (1^{er} étage)
- Soit par courrier à l'adresse suivante :
Ephec Promotion sociale
A l'attention de Mme Sandrine Renard
Avenue Konrad Adenauer, 3
1200 Bruxelles

La valorisation des acquis de l'enseignement sera effectuée par le(s) Conseil(s) des Etudes en collaboration avec Mme S. Renard, Coordinatrice VAE.

La décision du(des) Conseil(s) des Etudes vous sera communiquée après traitement du dossier complet et paiement des frais liés à la procédure de valorisation.

Les frais de dossier pour la procédure de valorisation des acquis de l'enseignement s'élèvent à :

- 25 € si vous bénéficiez d'allocations de chômage ou de CPAS ;
- 55,90 € dans les autres cas.

Un mail vous sera envoyé après réception du dossier avec les informations concernant le paiement.

Pour tout renseignement complémentaire ou pour tout entretien individuel, vous pouvez contacter Mme Sandrine Renard par téléphone au **02/775 97 01** ou par e-mail s.renard@ephec.be

1. Coordonnées personnelles

Nom :

Prénom :

Date et lieu de naissance :

Sexe : M F

Adresse :

GSM :

Mail :

Avez-vous obtenu votre CESS : oui – non ? Si oui CESS : général- technique-professionnel ?

Année d'obtention du CESS :

Avez-vous obtenu une équivalence de votre CESS : oui- non ? Si oui en quelle année ?

Autres diplômes obtenus + année d'obtention :

2. Situation actuelle

Vous exercez actuellement une activité professionnelle : oui - non

Fonction exercée :

Régime de travail : Temps plein Temps partiel

Vous êtes actuellement sans emploi : oui – non

Vous bénéficiez d'allocations de chômage : oui – non

Vous bénéficiez d'allocations de CPAS : oui - non

Vous suivez actuellement une formation : oui -non

Si oui, laquelle ?

Dans quel cadre ?

Disponibilités horaires pour l'inscription (spécifiez les jours et les heures) :

3. **Parcours scolaire et motivations**

Expliquez votre parcours de formation en quelques lignes et vos motivations à intégrer ce bachelier à l'Ephec promotion sociale.

4. Détermination des unités d'enseignement pour lesquelles vous demandez une valorisation

Le programme de la section se trouve sur le site www.ephec.be -Promotion sociale

Unités d'enseignement (à cocher si valorisation demandée)	Résultat obtenu sur 20	Nombre d'ECTS	Année académique	Etablissement d'enseignement	Intitulé du cours correspondant	Accepté (réservé à l'Ephec)
<input type="radio"/> Psychologie sociale – 6 ECTS						
<input type="radio"/> Eléments de statistique – 3 ECTS						
<input type="radio"/> Principes de gestion des ressources humaines – 3 ECTS						
Eléments de législation appliquée aux ressources humaines – 8 ECTS <input type="radio"/> Droit individuel <input type="radio"/> Droit collectif <input type="radio"/> Droit de la sécurité sociale						
<input type="radio"/> Information et communication professionnelles – 3 ECTS						
<input type="radio"/> Techniques de gestion de l'information – 7 ECTS						
<input type="radio"/> Organisation des entreprises et éléments de management – 4 ECTS						

Unités d'enseignement (à cocher si valorisation demandée)	Résultat obtenu sur 20	Nombre d'ECTS	Année académique	Etablissement d'enseignement	Intitulé du cours correspondant	Accepté (réservé à l'Ephec)
<input type="radio"/> Dynamique de groupe – 6 ECTS						
<input type="radio"/> Méthodologie appliquée à la GRH- 4 ECTS						
<input type="radio"/> Outils de recrutement – 6 ECTS						
<input type="radio"/> Outils de contrôle et de développement de la GRH – 6 ECTS						
<input type="radio"/> Secrétariat social – 12 ECTS						
<input type="radio"/> Communication : éléments théoriques et méthodologiques – 6 ECTS						
<input type="radio"/> Gestion : éléments de comptabilité et de fiscalité – 5 ECTS						
<input type="radio"/> Gestion stratégique et prévisionnelle des ressources humaines – 6 ECTS						
<input type="radio"/> Questions spéciales de droit – 6 ECTS						
<input type="radio"/> Sensibilisation à la gestion d la qualité – 4 ECTS						

Unités d'enseignement (à cocher si valorisation demandée)	Résultat obtenu sur 20	Nombre d'ECTS	Année académique	Etablissement d'enseignement	Intitulé du cours correspondant	Accepté (réservé à l'Ephec)
<input type="radio"/> Faits et institutions économiques – 5 ECTS						
<input type="radio"/> Gestion de situations problématiques – 6 ECTS						
<input type="radio"/> Philosophie du travail – 6 ECTS						
<input type="radio"/> Sociologie du travail – 3 ECTS						
<input type="radio"/> Stages						

Pour les langues vous devrez vous inscrire à un test de niveau qui a lieu dans le courant du mois de septembre. Pour toute information sur ce test vous pouvez contacter Monsieur Chris Derideau c.derideau@ephec.be

Nombre de documents joints à la demande :

Date de remise de la demande :

Signature :

*Références légales :

- Circulaire du 30/05/2018 portant sur les modalités de valorisation des acquis pour l'admission, la dispense ou la sanction dans une ou des unités d'enseignement de promotion sociale
- Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 29/11/2017 fixant les modalités de valorisation des acquis pour l'admission, la dispense ou la sanction dans une ou des unités d'enseignement de promotion sociale
- Décret du 07/11/2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.